POLLUTION DE L'AIR : QU'EST-CE QUE LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS DIESEL ET À ESSENCE?

Les gaz d'échappement des moteurs diesel et à essence sont des mélanges de gaz, de particules et de plusieurs autres substances chimiques. Certains des polluants que l'on retrouve dans les gaz d'échappement provenant des moteurs diesel et à essence ont un impact sur la santé humaine, y compris le dioxyde d'azote (NO_2), les particules (PM) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La composition des gaz d'échappement des moteurs diesel et à essence varie en fonction du type de carburant, du type de moteur ainsi que des conditions d'utilisation.

EFFETS DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS DIESEL ET À ESSENCE SUR LA SANTÉ

Les émissions provenant des véhicules et de l'équipement fonctionnant au carburant diesel ou à l'essence sont des sources majeures de polluants atmosphériques au Canada, particulièrement dans les grandes villes. Les effets sur la santé des polluants atmosphériques provenant des gaz d'échappement des moteurs diesel et à essence comprennent :

- Augmentation des symptômes d'asthme
- Augmentation des symptômes d'allergie
- Augmentation des problèmes pulmonaires
- Augmentation des problèmes cardiaques
- Augmentation des hospitalisations
- Augmentation des visites médicales
- Cancer du poumon
- Décès prématurés

COMMENT LES CANADIENS SONT-ILS EXPOSÉS AUX GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS DIESEL ET À ESSENCE?

L'exposition des personnes aux gaz d'échappement des moteurs diesel et à essence varie selon :

- Le mode de transport (par exemple, voiture, autobus, train, bateau) et le temps passé en déplacement
- Le temps passé à l'extérieur près des routes
- La densité de la circulation routière (par exemple, les routes principales et les autoroutes) près de leur maison, de leur école et de leur lieu de travail
- La proximité aux centres de transport, y compris les gares routières ou ferroviaires et les ports maritimes
- L'utilisation d'équipements à moteur diesel ou à essence et le temps passé près de ceux-ci
- Les conditions météorologiques (par exemple la température, le vent, les précipitations)

D'OÙ PROVIENNENT LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS DIESEL ET À ESSENCE?

Tout véhicule ou moteur qui utilise un carburant diesel ou de l'essence produit des gaz d'échappement. Pour les véhicules et les moteurs, les gaz d'échappement sont rejetés par le tuyau d'échappement ou le silencieux. Quelques exemples de véhicules et de moteurs diesel ou à essence incluent :

UTILISANT PRINCIPALEMENT UN CARBURANT DIESEL

- Les camions de transport
- Les autobus
- Les navires
- Les trains
- Les générateurs

L'ÉQUIPEMENT LOURD UTILISÉ DANS :

- La construction
- Les mines
- L'agriculture

UTILISANT PRINCIPALEMENT DE L'ESSENCE

- Les autos, camions et motocyclettes
- Les bateaux
- Les tondeuses à gazon
- Les tronçonneuses
- Les motoneiges
- Les véhicules tout-terrain (VTT)
- Les motomarines

SAVIEZ-VOUS QUE?

Vous pouvez contribuer à réduire les gaz d'échappement des moteurs diesel ou à l'essence :

- En choisissant d'autres modes de transport, comme la marche ou le vélo, le transport en commun ou le covoiturage
- En évitant la marche au ralenti inutile de votre véhicule
- En entretenant vos véhicules et vos équipements afin d'optimiser la performance du moteur

COMMENT PUIS-JE ME PROTÉGER DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS DIESEL ET À ESSENCE ET DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE EN GÉNÉRAL?

Façons de réduire l'exposition :

- Éviter ou réduire l'exercice physique près des zones de forte circulation routière, surtout aux heures de pointe
- Choisir des itinéraires peu fréquentés pour faire une marche, de la course ou du vélo
- Faire de l'exercice dans les parcs et les espaces verts, loin des routes principales
- Éviter ou réduire les activités intenses en plein air lorsque les niveaux de pollution de l'air sont plus élevés

Sachez quand est le meilleur moment pour être actif à l'extérieur :

- Vérifiez la **Cote air santé** dans votre collectivité (**coteairsante.ca**)
- Si vous souffrez d'une maladie cardiaque ou pulmonaire, parlez à votre professionnel de la santé des moyens supplémentaires que vous pouvez prendre afin de protéger votre santé lorsque les niveaux de pollution de l'air sont plus élevés

QUELLES MESURES LE GOUVERNEMENT DU CANADA PREND-IL CONCERNANT LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS DIESEL ET À ESSENCE?

Des règlements fédéraux de plus en plus rigoureux ont été adoptés au fil du temps afin de réduire les émissions de polluants atmosphériques provenant des véhicules et de l'équipement fonctionnant au carburant diesel ou à l'essence. Les réductions d'émissions, liées à ces règlements, sont principalement dues à :

- L'amélioration de la performance du moteur
- L'adoption des technologies les plus récentes pour le contrôle des émissions
- L'utilisation de carburants plus propres, y compris ceux à faible teneur en soufre

SAVIEZ-VOUS QUE?

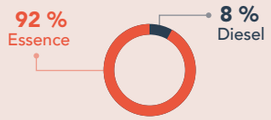

De toutes les voitures, camions et autobus qui circulent au Canada, environ 92 % utilisent de l'essence alors que seulement 8 % utilisent un carburant diesel.

Toutefois, de tous les véhicules routiers au Canada, **les véhicules diesel** contribuent à plus de **50 % des émissions de certains polluants** atmosphériques importants.

Pour de plus amples renseignements sur la pollution de l'air extérieur, veuillez visiter **www.canada.ca/fr/sante-canada/services/qualite-air.html** ou **contactez-nous** à : **HC.air.SC@canada.ca**

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2018 **Cat.** : H129-88/2018F-PDF | **ISBN** : 978-0-660-27081-4 | **Pub.** : 180160

Santé Canada Health Canada

Canada